# *Règlement catégorie « Juniors »*

## *EPREUVE 1 : LAVAGE DE VITRES*

**PREAMBULE :** Tout candidat se doit d'être équipé d'EPI (Equipement de Protection Individuelle).
Exemple : chaussures de sécurité.

### 1. COMPETITEURS

- Le concours de vitesse des laveurs de vitres, catégorie « juniors » est ouvert à tous les jeunes en formation initiale (en lycées professionnels soutenus par la branche professionnelle ou en Centres de Formation d'Apprentis Propreté) aux métiers de la propreté et services associés,
- Aucun droit d'entrée ne peut être demandé aux compétiteurs.

### 2. VITRE

- Le concours de vitesse se déroulera sur un portique se composant de 3 vitres de verre mesurant chacune 1143 mm x 1143 mm avec un rebord inférieur de 5 cm,
- Le portique se situera à la hauteur normale d'un homme debout,
- Une seule face est à nettoyer,
- Une zone libre de 5 mm de chaque côté, et sur la partie supérieure de la fenêtre sera permise (délimitée éventuellement par un ruban adhésif). Les gouttes, souillures ou taches dans cette zone ne seront pas pénalisées,
- Chaque compétiteur commencera avec des fenêtres propres,
- Le rebord inférieur de 5 cm ne s'essuie qu'avec un chiffon ou le doigt ou la raclette.

### 3. OUTILS DU CONCOURS

*Voici la liste des outils à utiliser lors des éliminatoires régionales et de la finale régionale :*

- Mouilleurs à vitres de 35 cm,
- Raclettes à vitres avec manche comportant une barrette caoutchouc de 30 cm,
- Seaux à eau de 12 litres minimum.

Aucune raclette ou mouilleur à tête pivotante n'est acceptée tout comme d'éventuels outils conçus spécifiquement pour le concours.

*Pendant les épreuves :*

- Le seau fourni contiendra la quantité d'eau nécessaire,
- La dose de détergent sera déterminée par le jury,
- Les compétiteurs devront utiliser uniquement les outils prévus et fournis sur le lieu de la compétition,
- En cas de demande, un nouveau caoutchouc pourra être fourni.

### 4. ORDE DE PASSAGE

*L'ordre de passage des candidats sera déterminé par le tirage au sort :*

- Le tirage au sort aura lieu en public au début de la compétition,
- Aucun échange n'est possible.

### 5. ATTITUDE DE DEPART

- Les compétiteurs commenceront avec une raclette dans une main et un mouilleur dans l'autre.
- Les outils ne devront pas être en contact avec la fenêtre.

## 6. ENTRAINEMENT

Pendant les phases d'entraînement, les outils seront mis à la disposition des candidats.

## 7. ARBITRAGE

- Les compétiteurs seront jugés derrière la vitre par deux arbitres et un chef arbitre formés à ce règlement,
- Deux arbitres chronométreront,
- Le chef arbitre relèvera les temps et les pénalités et surveillera la bonne exécution du contrôle et de l'arbitrage.

## 8. CHRONOMETRAGE

- Le candidat donne le « top » départ,
- Le « top » arrivée est donné par le candidat,
- Le temps officiel sera obtenu en faisant la moyenne des temps enregistrés par chronomètre de l'ensemble des arbitres auquel viendra s'ajouter les éventuelles pénalités.

## 9. NOTATION

*Les points seront accordés de la manière suivante :*

| Temps réalisé (pénalités incluses) | Points accordés |
|---|---|
| 1er temps (meilleur temps) | 20 points |
| 2ème temps | 15 points |
| 3ème temps | 12 points |
| 4ème temps | 10 points |
| 5ème temps | 9 points |
| 6ème temps | 8 points |
| 7ème temps | 7 points |
| 8ème temps | 6 points |
| 9ème temps | 5 points |
| 10ème temps | 4 points |
| 11ème temps | 3 points |
| 12ème temps | 2 points |

*Pénalités :*

- Toutes taches ou souillures de moins 7 cm de longueur = 0.5 seconde par faute,
- Toutes taches ou souillures de plus 7 cm de longueur = 1 seconde par faute,
- Non mouillage partiel de la vitre = 2 secondes par faute,
- Tous rebords bas non essuyés = 2 secondes par faute,
- Non port des gants = 2 secondes.

## 10. DISQUALIFICATION

*Les candidats seront purement exclus du concours et disqualifiés en cas de :*

- Modifications des outils,
- Incapacité à laver les trois vitres,
- Attitude négative (mauvais esprit, gestes déplacés…),
- Grossières erreurs,
- Jet des outils pendant l'épreuve,
- Non mouillé sur toute la largeur d'une vitre,
- Tricherie.

## 11. COMPORTEMENT, FAIR-PLAY ET RESPECT

La participation au challenge implique un comportement respectueux, loyal et courtois de la part de l'ensemble des participants, accompagnateurs et équipes.

*Sont strictement interdits durant toute la durée de l'événement :*

- Tout propos ou comportement injurieux, diffamatoire, discriminatoire ou incitant à la haine,
- Toute forme de harcèlement, de provocation ou d'agressivité (physique ou verbale) envers d'autres candidats, le jury, les organisateurs ou le public,
- Le non-respect délibéré du matériel, des consignes de sécurité ou des décisions des arbitres et jurys.

*Sanctions*

En cas de manquement à ces règles de bienséance, l'organisation se réserve le droit de prononcer, selon la gravité des faits et sans préavis :

1. Un avertissement formel,
2. Une pénalité de points ou un retrait de privilèges dans le cadre de la compétition,
3. La disqualification immédiate du candidat, sans possibilité de recours ni de dédommagement.

## 12. QUALIFICATIONS POUR LA FINALE DU CHALLENGE UNIVERS PROPRETE RHONE-ALPES JUNIORS 2026

Chaque établissement organise les éliminatoires de manière à sélectionner 1 étudiant de chaque niveau pour disputer la finale du « Challenge Univers Propreté Rhône-Alpes 2026 » organisée le 1er décembre 2026 à la Maison des Métiers de la propreté.

## 13. FRAIS DE DEPLACEMENT

Les frais de déplacement des candidats vainqueurs des éliminatoires régionales et donc sélectionnés pour la finale du « Challenge Univers Propreté Rhône-Alpes 2026 » sont à la charge de la FEP.

## *EPREUVE 2 : MONO BROSSE*

**PREAMBULE :** Tout candidat se doit d'être équipé d'EPI (Equipement de Protection Individuelle).
Exemple : chaussures de sécurité.

### 1. COMPETITEURS

- Le concours de vitesse de mono brosse, catégorie « juniors » est ouvert à tous les jeunes de filière CAP (1ère et 2ème année) et BAC PROFESSIONNEL (seconde, première et terminale) en formation initiale (en lycées professionnels soutenus par la branche professionnelle ou en Centres de Formation d'Apprentis Propreté) aux métiers de la propreté et services associés,
- Aucun droit d'entrée ne peut être demandé aux compétiteurs.

### 2. MONO BROSSE

- L'épreuve démarrera par l'équipement de la mono brosse et se terminera par le démontage, en respect des gestes et postures et du matériel,
- *Le parcours comprendra :*
  - 1 virage à angle droit,
  - 1 virage en arc,
  - 1 rétrécissement (max. largeur de la mono brosse + 1 cm de chaque côté),
  - Gymkhana entre les plots.
- 20 plots de 5 cm de diamètre et de 20 cm de hauteur seront installés dans ce parcours,
- Ce sera une mono-brosse Bi-vitesse avec disque blanc (possibilité de mettre la mono brosse en haute ou basse vitesse,
- Le parcours se fera à sec,
- La manipulation de la mono brosse pourra se faire de façon omnidirectionnelle en respect des règles d'ergonomie,
- Le décompte du temps sera arrêté après démontage de la mono brosse, en respect des gestes et postures et du matériel.

### 3. ORDRE DE PASSAGE

*L'ordre de passage des candidats sera déterminé par le tirage au sort :*

- Le tirage au sort aura lieu en public au début de la compétition,
- Aucun échange n'est possible.

### 4. ATTITUDE DE DEPART

Les compétiteurs commenceront avec la monobrosse en position debout, timon relevé, prise débranchée, plateau et pad à côté.
Les compétiteurs se feront assister d'une personne qui maintiendra le câble électrique afin que celui-ci ne gêne en rien.

### 5. ENTRAINEMENT

Il y aura une phase d'entrainement dans la mesure du possible.

### 6. ARBITRAGE

- Les compétiteurs seront jugés par deux arbitres et un chef arbitre formés à ce règlement,
- Deux arbitres chronométreront,
- Le chef arbitre relèvera les temps et les pénalités et surveillera la bonne exécution du contrôle et de l'arbitrage.

## 7. CHRONOMETRAGE

- *Le candidat donne le « top » départ :*
  - Le « top » arrivée est donné par le candidat.
- Le temps officiel sera obtenu en faisant la moyenne des temps enregistrés par chronomètre de l'ensemble des arbitres auquel viendra s'ajouter les éventuelles pénalités.

## 8. NOTATION

*Les points seront accordés de la manière suivante :*

| Temps réalisé (pénalités comprises) | Points accordés |
|---|---|
| 1er temps (meilleur temps) | 20 points |
| 2ème temps | 15 points |
| 3ème temps | 12 points |
| 4ème temps | 10 points |
| 5ème temps | 9 points |
| 6ème temps | 8 points |
| 7ème temps | 7 points |
| 8ème temps | 6 points |
| 9ème temps | 5 points |
| 10ème temps | 4 points |
| 11ème temps | 3 points |
| 12ème temps | 2 points |

*Pénalités :*

- 1 plot heurté = 2 secondes de pénalité
- Non port des chaussures de sécurité = 2 secondes de pénalité

*RISQUES ELECTRIQUES*

- Prise débranchée à une main = 5 secondes de pénalité,
- A l'arrivée : plateau enlevé sans avoir débranché la mono brosse = 5 secondes de pénalité.

*PREVENTION DES TMS (TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUE)*

- Non-respect des gestes et postures / ergonomie = 5 secondes de pénalité,
- Non-respect du matériel = 5 secondes de pénalité.

## 9. DISQUALIFICATION

*Les candidats seront purement exclus du concours et disqualifiés en cas de :*

a. Incapacité à réaliser le parcours entièrement,
b. Attitude négative (mauvais esprit, gestes déplacés…),
c. Grossières erreurs,
d. Tricherie.

## 10. COMPORTEMENT, FAIR-PLAY ET RESPECT

La participation au challenge implique un comportement respectueux, loyal et courtois de la part de l'ensemble des participants, accompagnateurs et équipes.

*Sont strictement interdits durant toute la durée de l'événement :*

- Tout propos ou comportement injurieux, diffamatoire, discriminatoire ou incitant à la haine,
- Toute forme de harcèlement, de provocation ou d'agressivité (physique ou verbale) envers d'autres candidats, le jury, les organisateurs ou le public,
- Le non-respect délibéré du matériel, des consignes de sécurité ou des décisions des arbitres et jurys.

*Sanctions*

En cas de manquement à ces règles de bienséance, l'organisation se réserve le droit de prononcer, selon la gravité des faits et sans préavis :

4. Un avertissement formel,
5. Une pénalité de points ou un retrait de privilèges dans le cadre de la compétition,
6. La disqualification immédiate du candidat, sans possibilité de recours ni de dédommagement.

## 11. QUALIFICATIONS POUR LA FINALE « CHALLENGE UNIVERS PROPRETE » JUNIORS 2026

Chaque établissement organise les éliminatoires de manière à sélectionner **2 juniors en CAP** (tous niveaux confondus) et **3 juniors en bac professionnel** (tous niveaux confondus) qui participeront à l'épreuve mono brosse lors de la finale du « Challenge Univers Propreté Rhône-Alpes 2026 » organisée le 1er décembre 2026 à la Maison des Métiers de la Propreté.

## 12. FRAIS DE DEPLACEMENT

Les frais de déplacement des candidats vainqueurs des éliminatoires régionales et donc sélectionnés pour la finale du « Challenge Univers Propreté Rhône-Alpes 2026 » sont à la charge de la FEP.